Objectifs :

Les Arts Visuels comprennent principalement le dessin, la peinture, la sculpture, les nouveaux médias, le cinéma et la photographie.

Ils ont pour buts :

- *de transmettre une culture de l'image,*
- *de sensibiliser au monde de l'audiovisuel,*
- *de favoriser une curiosité vis à vis des métiers de la médiation culturelle, de la création artistique et de la communication visuelle.*

Organisation de cet enseignement

Les élèves sont amenés à :

- effectuer des recherches autour d'un métier, d'une activité, d'un secteur pour la constitution de dossiers,
- développer des compétences critiques et pratiques par le biais d'un projet annuel qui mettra l'image au cœur de ses préoccupations.
- de produire des objectifs artistiques essentiellement perçus par l'œil du spectateur.

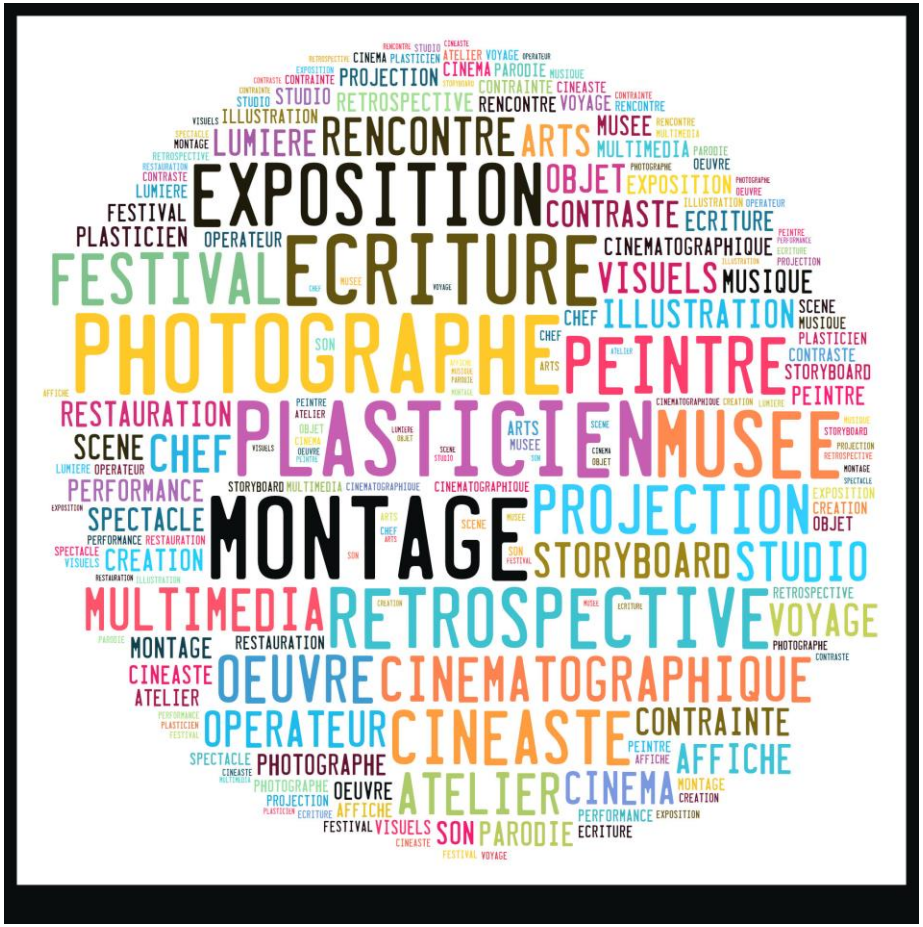

Horaire hebdomadaire

1h30 par semaine

Profil attendu des élèves

- ✓ une curiosité pour les disciplines artistiques
- ✓ une capacité à travailler en équipe
- ✓ une capacité à concevoir et mener à bien un projet
- ✓ une culture personnelle

Poursuite de l'enseignement en première et en terminale

Cet enseignement d'exploration est conseillé pour poursuivre un cursus d'arts en première et terminale : l'enseignement de spécialité Arts Plastiques (5h00) en série L ou l'option facultative (3h00) dans les autres séries.